

Ludo De Witte : retour sur un engagement critique

Sarah Demart

En 2000, le sociologue Ludo De Witte publiait la version française de L'Assassinat de Lumumba (ed. Karthala, paru en néerlandais en 1999) à partir de recherches très approfondies dans les archives des Nations-Unies à New-York et du SPF Affaires étrangères à Bruxelles, mettant à jour la responsabilité de l'État belge dans l'assassinat du Premier ministre congolais. Le scandale des révélations conduisit en 2001 à la création d'une « Commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci ». La Commission reconnut la « responsabilité morale » de « certains membres du gouvernement belge et d'autres acteurs belges » dans l'élimination physique du leader indépendantiste congolais. Et le ministre belge des Affaires étrangères de l'époque, Louis Michel présenta en 2002 des excuses au peuple congolais. 16 ans plus tard, Pourtant en 2018, éclatait une importante controverse à l'occasion des activités entourant l'inauguration du square Patrice Emery Lumumba à Ixelles. Le débat du 29 juin 2018 intitulé « Lumumba et la lutte contre l'impérialisme : idéaux, principes d'égalité et de justice ; Le combat qui dérange ? Non-dits et dossiers cachés », se tenant à l'hôtel de ville de Bruxelles prévoyait la participation de Ludo de Witte. Celle-ci fut annulée par l'hôtel de ville. Les organisations afrodescendantes ayant collaboré avec la Ville de Bruxelles dénoncèrent la censure et le chercheur fut finalement autorisé à prendre part à la conférence. Conférence au terme de laquelle le Bourgmestre présenta ses excuses. La réputation sulfureuse du spécialiste belge - ayant motivé l'annulation de participation - était non-fondée. Retour sur un parcours de recherche.

SD : *A la fin des années 1990, vous publiez un livre sur l'assassinat de Lumumba dont les révélations font scandale. Cela débouchera sur une commission d'enquête parlementaire. On va y revenir, mais avant toute chose... Comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser au Congo ?*

LDW : Je suis clairement de gauche, j'ai eu une formation marxiste. Et je crois que les opinions personnelles décident du choix des sujets de recherche. Dans mon cas, il s'agit d'une décision purement intellectuelle. La décolonisation est une période charnière pour comprendre la période qui lui précède, c'est-à-dire, la colonisation, mais également la

**** Chargée de recherches, Observatoire du Sida et des Sexualités/Centre d'Etudes Sociologiques, Université Saint-Louis Bruxelles

période qui suit et que l'on pourrait qualifier de néo-colonisation. La décolonisation nous en dit long sur les classes dominantes en Belgique parce qu'il ne faut pas oublier qu'avec la crise congolaise, la classe dominante belge a pour la première fois, cru que ses intérêts fondamentaux étaient en danger de mort. C'est aussi le cas au cours des deux Guerres mondiales, et donc à ce moment tout se passe comme si l'appareil de la classe dominante était brisé et on voit ce dont la classe dominante est capable lorsque ses intérêts sont menacés: intervention militaire, assassinat, corruption, répression, mensonges, diabolisation... C'est cela qui m'a incité à travailler sur Patrice Lumumba, sans compter le fait qu'il est un des grands dirigeants africains et que sa mort, et la liquidation de la révolution anticoloniale au Congo qui s'en suit, ont eu des conséquences à un niveau continental. C'était aussi étonnant de constater que cet assassinat, l'un des plus importants du 20^è siècle, n'était pas résolu. C'est donc tout cet ensemble de paramètres qui m'ont amené à vouloir travailler sur l'assassinat de Lumumba. Lorsqu'on décide de travailler sur un dossier, il faut s'en emparer le plus rigoureusement et objectivement possible. Ce qui n'a pas été le cas de la Commission Lumumba du Parlement belge. La Commission a essayé de briser mon travail, en disant, notamment dans des rapports internes, que j'avais manipulé les faits, que j'avais interprété dans un sens contestable, etc. ... mais sans succès.

SD: *Quand votre livre « l'Assassinat de Lumumba » est sorti, en néerlandais et en français, , quelle a été la réaction des médias ?*

LDW : Après la sortie de *Crisis in Kongo* en 1996, j'ai reçu des menaces de mort, de la part de militaires. Mais à la sortie de mon livre, *L'assassinat de Lumumba*, j'ai eu un grand accès dans les mass-médias. Ce qui, à mon avis, était temporaire. Il y a deux raisons à ce soutien des mass-médias. D'abord, l'Affaire Dutroux qui avait provoqué une crise majeure en Belgique, quasiment une crise du régime, avait amené les mass-médias à se positionner en garants de la démocratie. Ils se sont affirmés comme ceux qui voulaient mettre à nu toute la vérité. Ils ne voulaient faire l'économie d'aucune machination. C'est dans ce cadre-là que j'ai bénéficié du soutien temporaire des mass-médias.

Il faut aussi dire qu'à cette époque, à la fin des années 1990, l'establishment belge est également déstabilisé par le génocide rwandais (1994) et le changement de régime au Congo (1997). Au Rwanda, tout le schéma politique ayant consisté à intégrer l'opposition du FPR tutsi dans le régime de Juvénal Habyarimana, dans cette dictature que la Belgique avait soutenue pendant des décennies, leur explosait au visage, avec toutes les conséquences dramatiques que l'on connaît. Ensuite, et c'est aussi très important, c'est la chute de Mobutu avec l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, qui se revendiquait Lumumbiste. Le gouvernement belge et surtout le ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, qui à l'époque voulait jouer un rôle de premier plan dans la construction d'une paix en Afrique Centrale, insistait sur les mots d'ordre de démocratie, de paix et consort. Il pouvait donc difficilement faire l'impasse sur les propres crimes de la Belgique dévoilés dans mon livre. Cela aussi, a favorisé l'avènement

de cette Commission du Parlement sur l'assassinat de Lumumba. Mais cela ne relevait en rien d'une volonté de politique décoloniale, car au même moment où on instaurait cette commission parlementaire, on décidait de fermer les archives des Affaires étrangères pour toutes les recherches concernant le Congo, le Rwanda et le Burundi. Il y a même eu des chercheurs qui m'en ont voulu parce qu'ils venaient de l'étranger. Certains étaient d'ailleurs en train de lire des documents, lorsqu'ils ont vu débarquer des agents qui leur ont immédiatement retiré les dossiers d'archives qu'ils étaient en train de consulter. Bref, avec cette commission, on voulait surtout essayer de sauver les meubles.

***SD :** A quel moment, est-ce que vous avez commencé à ne plus avoir accès aux médias mainstream ?*

LDW : En 2002. On assiste alors à l'ascension de Dyab Abou Jahjah et de l'Arab European League (AEL). Et je suis le seul dans les médias flamands à avoir défendu le droit de Dyab Abou Jahjah, de l'AEL et des minorités dites ethniques. J'étais donc le seul à défendre un programme combattant le racisme et les discriminations. C'était une véritable crise pour l'establishment, cette ascension de l'AEL. L'AEL était diabolisée, on les présentait comme une milice privée. Par exemple, ce journal flamand qui a pris une photo de quatre personnes de l'AEL portant une jacket en cuir, comme s'il s'agissait d'uniformes. La photo avait été prise en soirée, donc il y avait une ambiance un peu menaçante liée à l'obscurité et surtout ils avaient l'air militarisé. Plus tard, j'ai retrouvé la photo originale de l'agence de presse Belga ; il y avait cinq personnes sur cette photo et la cinquième avait une chemise blanche, ce qui donnait une toute autre impression. Les journalistes avaient coupé la photo avant de la publier... Cette diabolisation est donc allée loin. Guy Verhofstadt a annoncé au Parlement l'arrestation de Dyab Abou Jahjah. Cela a provoqué une onde de choc, une totale interférence de la politique et de la Justice censée être indépendante. Deux jours après, il était effectivement arrêté. La filière d'extrême droite de la police d'Anvers a fabriqué tout un tas de preuves, à partir de faux témoignages l'accusant de violence contre certaines institutions. Il a été condamné en première instance. J'ai été amené à étudier le dossier et à publier des éléments dans le magazine Knack, qui essayait de déconstruire l'accusation en question. C'est alors qu'il a été acquitté et que j'ai à nouveau eu accès aux médias.

***SD :** Concernant la Commission d'enquête parlementaire « visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci »², avez-vous été entendu ?*

LDW : On a nommé quatre professeurs/experts qui ont dirigé les travaux. L'un d'eux, Philippe Raxhon, ne pouvait même pas indiquer où se trouve exactement le Congo sur une carte. Jules Gérard-Libois qui connaissait très bien le dossier mais qui était déjà très malade, est mort peu de temps après ; Emmanuel Gérard de la KU-Leuven, et enfin Luc

² http://www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/comm/lmb/312_6_volume1.pdf

De Vos de l'Ecole Royale Militaire, qui était là comme garant de l'establishment. Après quelques mois de travaux de la Commission, on m'a interviewé à la radio au sujet d'un officier supérieur belge, Guy Weber, qui travaillait à cette époque-là pour Lilian Baels, la veuve du Roi Léopold III. J'ai expliqué que Guy Weber était une des têtes pensantes de la sécession du Katanga. Il était au courant de presque tout à partir du moment où Lumumba est arrivé à Lubumbashi : la torture qui a duré quatre heures et finalement l'exécution. Mais sa position à lui, c'était « pas de sang sur les mains », non interventionnisme. Quelques heures après mon intervention, Luc De Vos intervient à la radio et dit que tout ce que je viens de dire est tout à fait faux, les militaires belges n'étaient là que pour garantir la paix et la stabilité dans l'intérêt des Congolais et des Belges ! La Commission devait encore étudier l'affaire sur le fond, mais De Vos présentait déjà des conclusions au grand public. Le président de la Commission a d'ailleurs dû le rappeler à l'ordre. Il y avait vraiment une volonté de limiter au maximum les dégâts pour l'establishment.

***SD :** Sait-on comment cette politique de limitation des « dégâts » s'est-elle exprimée au niveau de la lecture et de l'interprétation des faits qui étaient soumis à l'analyse de la Commission ?*

Il y a par exemple eu ce télex du ministre des Affaires africaines qui disait, « *l'objectif principal dans l'intérêt du Katanga, du Congo et de la Belgique est évidemment l'élimination définitive de Lumumba* ». Alors, la Commission a dit « *oui, mais il faut voir cela dans son contexte, cela voulait dire une élimination politique* », alors que le témoignage d'un officier belge deux jours avant ce télex, disait qu'on lui avait proposé un tueur de crocodiles pour éliminer Lumumba. Je passe sur le fait qu'à ce moment précis, Lumumba est déjà destitué sur le plan politique. Donc, c'est assez ridicule de dire que c'est une affaire d'élimination politique.

Jacques Brassinne (professeur, politologue, haut fonctionnaire et homme politique ; il a fait une thèse sur l'assassinat de Lumumba) cite également ce télex dans son doctorat, pour lequel il a d'ailleurs reçu la plus grande distinction, mais qu'il reformule lui aussi en termes « *d'élimination politique de Lumumba* ». C'est un processus de substitution, on change « *élimination définitive* » en « *élimination politique* ». Et cela permet de parler de responsabilité mais d'une responsabilité morale. Autrement dit, il faut faire en sorte que l'implication de la Belgique ne soit pas concrète afin de se dégager de toutes conséquences juridiques ou financières. Il est assez clair que l'assassinat de Lumumba débouche sur l'ascension de Mobutu, la dictature et toutes les conséquences de cette gouvernance. C'est donc une opération assez diabolique. Dans la lignée, il a été décidé d'instaurer un Fonds Lumumba mais ce fonds ne s'est jamais matérialisé. Le but était d'impliquer la famille Lumumba, de les installer comme administrateurs et de leur payer une sorte de salaire. Opération qui, d'une certaine manière, revenait à les « acheter », à leur donner quelque chose qui n'ait pas de lien direct avec l'assassinat, qui lui, relève du pénal et implique des dédommagements pour la famille. C'est de cette manière qu'on a essayé d'arranger l'affaire. En 2004, Joseph Kabila qui est au pouvoir depuis 3 ans, il se

rend en Belgique et fait, au Sénat, l'éloge de Léopold II comme pionnier du Congo. Là, il démontre que sa position est plus faible que celle de Laurent-Désiré Kabila. Laurent-Désiré Kabila n'a jamais parlé de la Commission Lumumba. A l'occasion d'un voyage diplomatique à New-York, un journaliste lui avait posé la question, et il était resté très évasif. N'oublions pas que dans son gouvernement, il y avait des tendances lumumbistes, mais également des tendances tshombistes, et donc, anti-lumumbistes. Donc pour lui, c'était très compliqué à gérer avec cette coalition hétéroclite où il était en position de faiblesse. Et son fils était encore plus faible. Donc finalement, le Congo n'a pas repris ce dossier.

SD : *Est-ce que la recherche que vous avez effectuée sur l'assassinat de Lumumba a été facilitée par le fait qu'on ne vous connaissait pas « encore », qu'on ne pouvait mesurer la portée politique de ce travail d'investigation dans les archives ?*

LDW : On me connaissait. J'avais déjà publié *Crisis in Congo*, qui pointait déjà la responsabilité étrangère dans l'assassinat de Lumumba. Cela avait fait la *Une* du journal *De Morgen*, donc on me connaissait. Mais c'est vrai que la recherche sur Lumumba a été permise grâce à mon acharnement et *un travail colossal* d'une part, et l'amateurisme au sein des Archives belges d'autre part. On ne verrait jamais cela aux États-Unis ou en Angleterre. En Angleterre, c'est extrêmement bien organisé, on ne voit que ce que les Archives veulent bien que l'on voit. Ce n'est pas le cas ici. Cet amateurisme a joué en ma faveur.

Par la suite, les Archives ont été fermées, mais le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Karel de Gucht, les avait de nouveau ouvertes... Aujourd'hui, les commissions diplomatiques travaillent d'une façon plus rigoureuse. Je me souviens d'un jour où j'avais demandé un dossier, lorsque j'arrive aux archives pour le retirer, l'archiviste principal n'était pas là, c'était un remplaçant. Il est allé chercher mon dossier et l'a mis sur la table, et je vois un post-it sur un de ces télex disant ceci : « *Ce document n'est pas dans les archives* ». Donc c'est clair, c'était un document qu'il fallait retirer avant mon arrivée. Il l'avait fait mais j'ai vu et le post-it, et le document soi-disant inexistant qu'il a retiré. C'est ainsi que cela fonctionne.

SD : *Comment décririez-vous l'évolution de vos conditions de recherche depuis « l'assassinat de Lumumba » qui paraît en 1999 à « l'ascension de Mobutu » qui vient de paraître en 2018 ? Est-ce que les conditions matérielles d'accès aux archives ont changé ?*

LDW : Il est certain que dans le cadre de mes recherches pour *Crisis in Congo*, et ensuite *L'assassinat de Lumumba* j'ai eu l'avantage structurel d'être blanc, j'en suis sûr. Un Congolais n'aurait jamais eu les facilités que j'ai eues. J'ai par exemple été beaucoup aidé par certaines personnes du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), qui m'ont mis sur la route de documents et je ne suis pas certain qu'un Congolais ou un Africain aurait reçu cette aide. Ce racisme est toujours là, à mon avis. Mais cela reste quand même toujours difficile, même pour moi. Il ne faut pas oublier que l'accès aux archives, c'est le jeu du chat et de la souris. En principe, pour chaque dossier

que vous sollicitez, il y a une commission diplomatique qui l'a feuilleté. Et tout ce qui est considéré comme un peu gênant, est retiré au nom de la raison d'État. On le retire du dossier, mais vous, vous ne savez pas que cela a été retiré. C'est par exemple une suite de téléx qui viennent du Congo, tu as les numéros jusqu'au 13 puis on passe à 18, ceux qui sont entre les deux (14, 15, 16, 17), est-ce qu'on les a perdus ? Est-ce qu'on les a repris ? On ne sait pas. C'est vraiment un travail de fourmis... Le temps que j'ai investi dans ces recherches est énorme. C'est le fait de consulter différentes archives, pas seulement les Affaires étrangères, et de mettre le tout ensemble, en relation. Cela permet de faire des liens entre différents éléments. Mais parfois, il y a encore des données qui restent difficiles à analyser...

Pour citer cet article : Demart S. (2018) Ludo De Witte : retour sur un engagement critique *In* Hors dossier 2018, Sarah Demart, Edt. Kwandika de Bamko- Cran asbl, Bruxelles.